

QUELLE SOCIÉTÉ POUR DEMAIN ?

Vers une société équitable et solidaire pour les personnes les plus vulnérables

La question de la vulnérabilité, fragilité commune de nos existences humaines menace plus violemment (ou plus sévèrement, intensément...) l'autonomie et l'intégrité de certains d'entre nous. Elle est au cœur de l'élaboration et la mise en œuvre des politiques publiques. Mais au-delà, la politique est tout autant l'affaire des citoyens ! C'est par conséquent l'ensemble de la société qui se voit concernée par cet enjeu d'accueillir toutes les formes de vulnérabilité, tels que l'avancée en âge, la précarité sociale, l'enfance protégée...

Aujourd'hui, nous traversons une crise sociétale qui atteint différentes sphères de nos vies, accentue nos fragilités et modifie nos parcours, autant qu'elle questionne notre avenir commun. Construire une société inclusive et solidaire pour tous est plus que jamais d'actualité car celle-ci « constitue le fondement même du développement social durable ».

Le contexte justifie de penser cette complexité dans sa « multidimensionnalité » pour mener à bien cette tâche commune d'inventer un nouveau modèle social, une nouvelle façon de bien « vivre ensemble ». Comment créer les conditions d'une société inclusive où les concepts transversaux d'adaptation, innovation, pouvoir d'agir, parcours, accessibilité généralisée, etc. deviendraient des réalités universelles ? Comment penser un espace collectif permettant l'utilisation ou la jouissance des biens communs et ce, peu importe les caractéristiques morphologiques, fonctionnelles ou comportementales de la population ? Et comment garantir la participation démocratique des populations concernées à la vie sociale et politique ? Sommes-nous tous, toujours, en situation d'exprimer notre volonté ? Que peut en effet signifier l'obligation d'être libre en toutes circonstances ? Qu'en est-il de l'égalité des individus quand leurs facultés de socialisation se trouvent compromises par des facteurs pathologiques ?

Alors qu'émerge, au plan international, la notion de « *droit d'ingérence* », cette approche réductrice du « *devoir d'assistance* » de la société ne conduit-elle pas à augmenter, dans des proportions inquiétantes, le nombre d'exclus... libres ? Quelle place pour un accompagnement plutôt qu'une assistance ?

De nombreux changements sont déjà en cours, à l'initiative d'acteurs d'horizons différents. Mais de l'intention aux actes, des innovations et expérimentations qui enrichissent le paysage social et médico-social à l'avènement d'un nouveau modèle sociétal inclusif et juste, le chemin est long et jalonné de questions.

Alors que la crise du COVID-19 a révélé la fragilité de nos sociétés, qui vont devoir répondre aux enjeux de la longévité, le réseau des CREAI, dont l'approche transversale des vulnérabilités est un axe essentiel de ses actions, invite les professionnels du secteur sanitaire, social et médico-social et l'ensemble des citoyens impliqués dans l'accompagnement des personnes en situation de vulnérabilité à croiser leurs regards et partager leurs réflexions pour repenser ensemble une nouvelle solidarité pour les jours d'après.

Organisation de la journée

Discours d'ouverture

10h00 – 11h00 **Repenser le vivre ensemble...**

Table ronde : Quelle appropriation de ces nouvelles composantes pour concevoir la cité de demain ? **Avec Jean VIARD**, Directeur de recherches CNRS au CEVIPOF * et **David JAÏZ**, Haut Fonctionnaire et essayiste, auteur du livre « Le nouveau modèle français ».

11h00 – 12h45 **Vers une politique publique unique des situations de vulnérabilité ?**

Mesure de la qualité de vie par **Hanna SARKKINEM**, Ministre des Affaires sociales et de la santé en Finlande *.

Débat entre **Denis PIVETEAU**, Conseiller d'Etat et auteur du rapport sur les métiers de l'accompagnement social et médico-social et **Daniel COHEN**, économiste, Professeur titulaire d'une chaire à PSE *.

Quel périmètre pour la 5^{ème} Branche ? Par Madame **Marine BOISSON-COHEN**, Directrice scientifique CNSA.

REPAS

14h00 – 15h00 **Apprendre la vulnérabilité : une éducation à la différence dès le plus jeune âge**

Table ronde : Comment réussir l'école inclusive ? Avec la FCPE*, **Isabelle BRYON**, Déléguée ministérielle à l'inclusion scolaire, DGESCO et **Virginie LASSERE**, Référente scolarisation, DGCS.

15h – 16h15 **Repenser la place des personnes dans l'accueil et l'accompagnement de leurs vulnérabilités**

S'affranchir de la vulnérabilité: un bref aperçu des fondements de l'approche centrée sur le Développement d'un Pouvoir d'Agir Personnel et Collectif (DPA-PC) par **Yann Le Bossé**, Psycho-sociologue, Université Laval au Québec.

Table-ronde de retours d'expériences : Penser le changement ensemble avec notamment **Lahcen ER RAJAOUI**, Président de « Nous Aussi » et **Noémie NAULEAU**, Conseillère autonomie à l'ARS Pays de la Loire.

16h15 – 16h30 Le témoin de la journée, **Clara DUPONT-MONOD**, journaliste et auteure*.

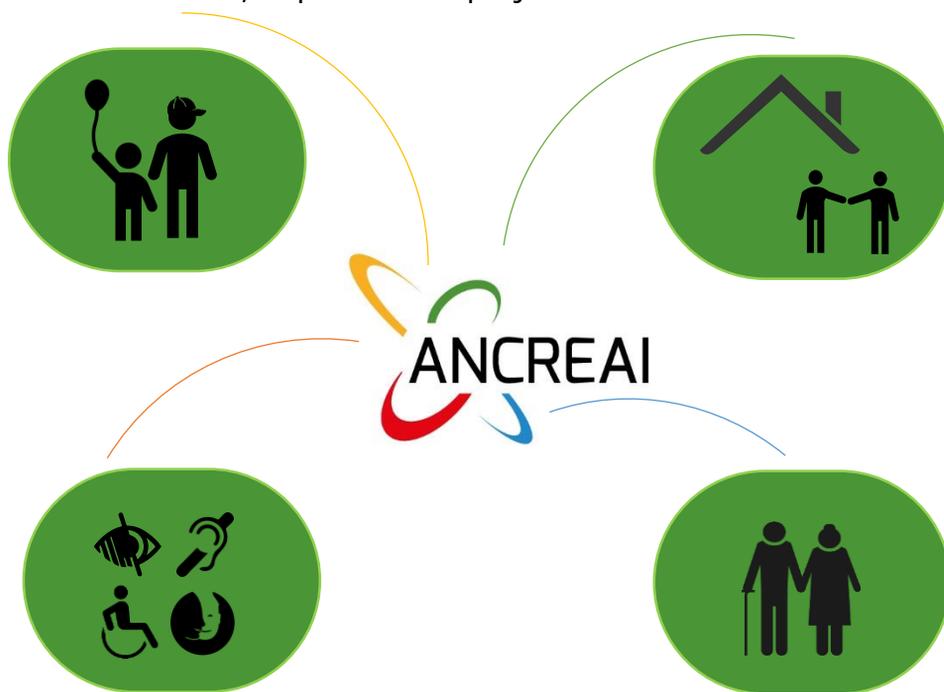
Discours de Fermeture

*Sous réserve de confirmation

La fédération des CREAI

La fédération nationale des Centres Régionaux d'Études, d'Action et d'Informations en faveur des personnes en situation de vulnérabilité regroupe 13 CREAI.

Ces associations à but non lucratif ont été créées pour accompagner les professionnels et structures liés aux secteurs sanitaire, social et médico-social, dans la mise en œuvre des politiques publiques en faveur des personnes en situation de vulnérabilité et de leurs familles. En tant qu'appui aux pouvoirs publics, elles conçoivent et animent des formations, gèrent le développement d'études et de recherches, déploient des projets et des outils.



➔ **INTER-AGIR avec** les pouvoirs publics, les acteurs de terrain et les personnes en situation de vulnérabilité pour une société inclusive.

➔ Promouvoir et contribuer à défendre la meilleure qualité de vie et d'accompagnement des personnes vulnérables afin de favoriser leur autodétermination et le respect de leurs droits.

Pour plus d'informations sur la fédération des CREAI, consultez le site ancreai.org ou contactez-nous par mail ancreai@ancreai.org



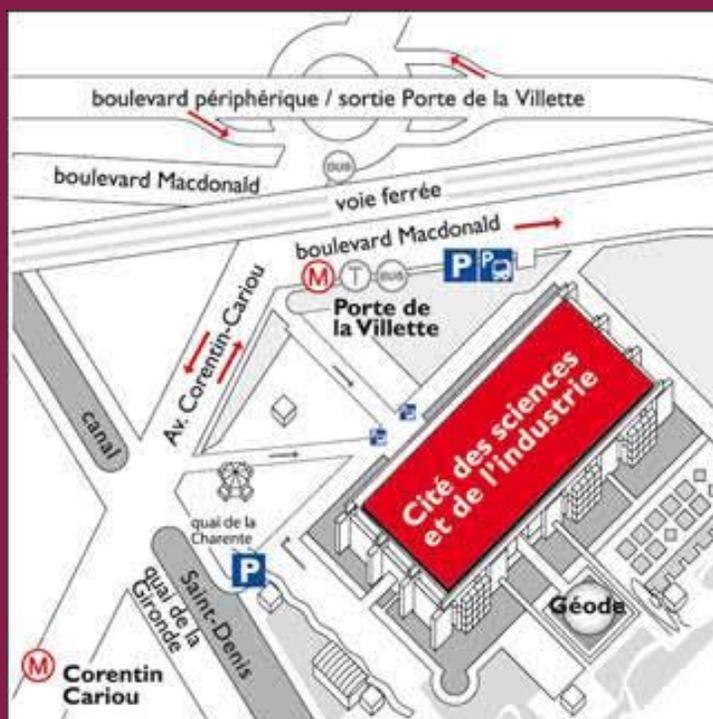
Cité des Sciences et de l'Industrie, Paris 19ème

Jeudi 29
septembre
2022

Quelle
société pour
demain ?

160 €/pers
Avant le 19 août 2022

190 €/pers
Après le 19 août
2022



contact.evenements@ancreai.org
ancreai.org

Depuis le quai du tramway et les arrêts de bus Porte de la Villette, vous accédez à la Cité directement par une rampe d'accès dont la pente est inférieure à 4%. Contact accessibilité : info.handicap@universcience.fr

Venir en transports en commun

Métro : ligne 7, station Porte de la Villette.
Autobus : lignes 139, 150, 152, station Porte de la Villette.
Tramway : T3b (Porte de Vincennes - Porte de la Chapelle), station Porte de la Villette.

Venir par la route

Paris périphérique nord, sortie Porte de la Villette.
Parc-autos payant, entrée quai de la Charente et boulevard Macdonald.
Gare des cars (bus, minibus, ...) en accès payant (dépose gratuite durant 10 minutes), entrée par le boulevard Macdonald uniquement.
Renseignements et parking
Au 01 40 38 14 24.



référence OPCO Santé : 3038605
N° déclaration d'activité organisme de formation : 11754011775